

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE HOERDT

1 rue de la Tour
67720 HOERDT

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU C.C.A.S.

SEANCE DU 31 MARS 2025 A 18 H 30

Date de la convocation : 17 mars 2025 – transmise par voie électronique

Membres présents : 11

Membres excusés : 6

Membres absents : 0

Sous la présidence de Monsieur Denis RIEDINGER, Président,

Membres présents :

Pour le Conseil Municipal :

Madame la Vice-Présidente, Nadia STOLL,

Mesdames Sylvia ECKERT, Christiane WOLFHUGEL, Mélanie LALLEMAND, Christiane SAEMANN.

Monsieur Mathieu TAESCH.

Pour les personnes extérieures :

Mesdames Béatrice DERLAND, Andrée FRITZ, Catherine MISCHLER.

Monsieur Antoine JUND.

Membres absents excusés :

Mesdames Caroline OFFERLE, Christine KLEINMANN, Caroline MAECHLING, Martine PIRON, Sarah ERNEWEIN.

Monsieur Charles BRANDT.

Secrétaire de séance : Madame Catherine MISCHLER

CA/2025/012 : BUDGET PRIMITIF 2025

Il est demandé au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de se prononcer sur le budget primitif 2025 arrêté comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement :	99 167,42 €
Dépenses et recettes d'investissement :	23 825,57 €

Le budget primitif 2025 se présente comme suit :

Section de fonctionnement

Dépenses	99 167,42 €
Recettes	99 167,42 €

Section d'investissement

Dépenses	23 825,57 €
Recettes	23 825,57 €

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	99 167,42 €	99 167,42 €
Section d'investissement	23 825,57 €	23 825,57 €
TOTAL	122 992,99 €	122 992,99 €

Adopté à l'unanimité.

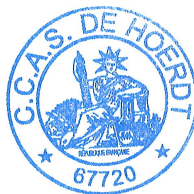
Accusé de réception en préfecture
067-266700749-20250331-CA-2025-012-DE
Date de télétransmission : 09/04/2025
Date de réception préfecture : 09/04/2025

Publié le 2 avril 2025
Transmis à la Préfecture le 09/04/25

Pour extrait conforme,
Hoerd, le 2 avril 2025

La secrétaire de séance,
Catherine MISCHLER

Mischler



Le Président,
Denis RIEDINGER

[Signature]